

## **Documents transmis par la FNAM le 13NOV**

Lors du Congrès de la FNAM à Caen, les délégués ont adopté une motion qui a été transmise à la Secrétaire d'Etat, chargée des anciens combattants. J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en trois documents, les réponses que Madame Geneviève Darrieussecq nous a adressées :

[n1-onac-vg.pdf](#)

[n-2-pmi-vg-pensions-des-conjoints-survivants-pensionnes-hors-guerre.pdf](#)

[n3-orphelins-de-guerre-ccv-campagne-double-en-afn-avantages-tarifaires-dans-les-tra-.pdf](#)

Alain CLERC – Vice-président de la FNAM

Président de la Commission de Défense des Droits